

GT Gouvernance des opérateurs

21 mars 2024

Déclaration liminaire

Ce nouveau groupe de travail concerne les futurs statuts de la fédération et des associations ALPAF, AGRAF et EPAF.

À la lecture des documents de travail fournis, nos précédentes craintes se confirment.

Tout d'abord, le changement de nom des associations, jamais annoncé lors de précédentes instances, va contribuer à faire disparaître les spécificités et la visibilité de chacune. Le danger de perte d'identité était déjà dénoncé lors de la présentation de la nouvelle signalétique qui sera utilisée dans la future communication.

Pour une simplification annoncée, le parcours usagers paraît bien compliqué...

De plus, s'agissant des fonctions support, devant nos précédentes remarques en instances, vous aviez remis la notion de seul soutien de la fédération envers les associations. « Tout en ne vous interdisant pas de réfléchir pour le futur »... Le futur est déjà là puisque le soutien disparaît dans les textes soumis. Vous proposez une coopération et une coordination des opérateurs. C'est plus que du soutien.

Solidaires Finances réitère ses craintes en matière de gestion des personnels des associations, à commencer par ceux en charge des missions supports.

Par ailleurs, **Solidaires Finances** réitère également ses craintes sur la fongibilité totale des subventions allouées de façon globale par le CNAS à la fédération et renégociées entre la fédération et les associations sans aucune condition de répartition imposée a minima.

Quant aux représentants et représentantes des personnels dans la future organisation, **Solidaires Finances** dénonce à nouveau la disparition de leur rôle de contrôle de la bonne utilisation des crédits. Le Conseil d'administration n'est pas le Conseil de surveillance.

De même, le Conseil d'administration, tel que proposé, bafoue les résultats des élections professionnelles, et donc les votes des personnels du ministère, en attribuant une voie pour chaque organisation syndicale.

Puisque nous parlons des associations, **Solidaires Finances** ne peut que revenir sur les inscriptions aux colonies d'EPAF pour cet été. Le mode de réservation « premier arrivé, premier servi », arbitraire et non social, a accentué les problèmes d'inscription pour cet été. Les JOP 2024 servent d'alibi.

Pour EPAF, aucun dysfonctionnement n'est à déplorer. Que dire d'un site planté dès 7 h du matin et des colos complètes à 9 h ? On croirait les lancements de réservation de billets de train.

Ces mauvais fonctionnements à EPAF cristallisent nos craintes sur le fonctionnement futur des associations dans le cadre de la fédération.

Enfin, à titre de boutade, mais pas tellement, on souhaiterait connaître le prix des fautes d'orthographe et de grammaire dans les documents réalisés par votre prestataire externe.